

Le long XIXe siècle : 1820 à 1914

1 – Nos deux communes font l'apprentissage de la démocratie dans l'ordre et la tradition.

Sur le chemin de la Normandie, **Charles X et Louis Philippe** feront une très courte halte à Epône ; **Napoléon III** passera en train, en marge de nos deux villages

Aubergenville et Epône soutiennent les révolutions parisiennes de 1830 et 1848 ; le coup d'état de Napoléon III sera accueilli favorablement par le fort courant bonapartiste local. Mais nos paysans propriétaires aspirent au calme et à l'ordre, ce que révèlent les deux comportements suivants :

- un vote plutôt conservateur - une approche nouvelle de la religion.

- **l'ère des notables** : (Ci-dessous : montage présentant les maires au 19e siècle)

AUBERGENVILLE

1826 - 1827 : Joseph-Marie de Kerouallan

1827 - 1832 : Charles-Florent Le Chantre

1832 - 1848 : Étienne Gojard

1848 - 1855 : Jules de Besplas

1855 - 1861 : Jean-Joseph Gault

1861 - 1871 : Jules de Besplas

1871 - 1878 : Alphonse Froyer

1878 - 1884 : Jean-Baptiste Lecuyer

1884 - 1908 ! Paul Bertin

EPÔNE

1800-1807 Philippe Desvignes - **notaire**

1807-1813 Jean Adrien Desvignes - **notaire**

1816-1821 Laurent Laurent - **propriétaire**

1821-1833 Pierre Caffin - agriculteur

1833-1855 Jean-François Loiseau - **notaire**

1855-1859 Jean-Baptiste Simon Lefebvre - **banquier**

.....

1860-1863 Jean-Laurent Drouard - aubergiste

.....

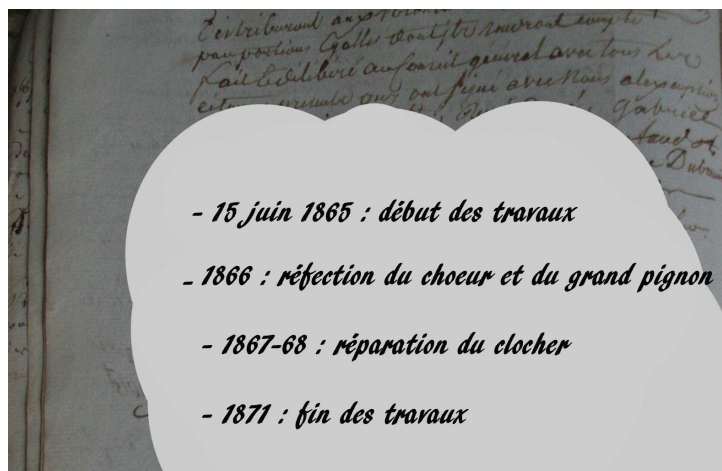
1864-1872 Charles André Victor Delabroise - **notaire**

1872-1900 Charles Vincent Adam - aubergiste

A Aubergenville les châtelains cumulent les magistratures. - Kerouallan pour Montgardé ; de Besplas (gendre et successeur de Randon) et Bertin en fin de siècle, pour la Garenne. A Acosta, les de Castellane exerceront des fonctions plus élevées : préfet, sénateur...

A Epône le rang social se retrouve dans les professions « bourgeoises » soulignées ; les autres ne sont pas en reste : Caffin est sans doute le plus gros propriétaire , agriculteur exploitant de l'époque.

- **Religion et traditions** : on assiste à une certaine réhabilitation de la religion.



Les deux communes assurent la restauration et l'entretien des églises devenues propriété de la nation. A Aubergenville le porche sera édifié, mais c'est à Epône que les travaux seront les plus importants, se poursuivant ensuite par des aménagements et ornements intérieurs.

Ci-contre, détail du calendrier des travaux pour l'église saint Béat d'Epône ; d'après D. Bricon

En marge de ces travaux, entre 1830 et 1870, les cimetières – gérés par les mairies - seront déplacés du lieu qu'ils occupaient près des églises, vers les espaces qui sont les leurs encore de nos jours. Les vieux cimetières de centre-ville sont abandonnés pour des problèmes de place mais aussi de salubrité - les maladies et épidémies sont nombreuses tout au long du siècle : le choléra de 1832 emporte près 20 à 25% de la population, faisant 81 morts à Aubergenville.



détail de la carte IGN – 1906

Les emplacements ainsi libérés seront reconvertis en places.

Les deux documents suivants permettent des commentaires sur le clergé et la pratique religieuse.

Epône accueille à partir de 1862, une petite communauté des sœurs de la charité de Nevers. Elles auront à charge une classe de filles et une classe enfantine. La quasi totalité des éponoises apprendra à lire dans cette école confessionnelle.

VII. Clergé.	
1. Clergé catholique.	
A. Clergé régulier (religieux ou religieuses appartenant à des congrégations ou ordres religieux)	3
B. Clergé séculier (archevêques, évêques, chanoines, curés, vicaires, desservants, chapelains, aumôniers de la marine et de l'armée)	1
2. Cultes protestants réunis.	
Ministres protestants	
3. Culte israélite.	
Rabbins	
TOTAUX	4

Sur ce détail d'un recensement de 1866 on peut voir : « 3 dans la colonne « femmes » et 1 « homme » (le curé).

<http://archives.yvelines.fr/>
archives_AD078_9M519_01_186

Il est cependant difficile de mesurer la foi réelle des habitants de nos villages.

POPULATION.	
Sexe masculin.	{ Garçons 100 Hommes mariés . . 131 Veufs 61 } 652
Sexe féminin.	{ Filles 88 Femmes mariées . . 169 Veuves 25 } 846
TOTAL	1494
CULTES.	
Catholiques romains	480
Calvinistes	14
Luthériens	
Anglicans	
Israélites	
Autres cultes ou communions	
TOTAL	494

le document ci-contre, détaillant le bilan du recensement de population de 1851 pour Aubergenville, classe comme « catholiques » tous les habitants de la paroisse – hormis l'exception notable et originale du hameau de Vaux. Dans un petit village rural comme celui-ci, libres penseurs et encore plus athées, ne se dévoilent pas facilement...

Les solidarités familiales sont encore soudées par les rituels religieux anciens. Comme à Epône, on peut considérer que la pratique concerne davantage les femmes que les hommes.

<http://archives.yvelines.fr/>
archives_AD078_9M329_01_1851_000019

2 – Le choc de la guerre franco-prussienne de 1870

Nos villages sont très vite concernés, par les soldats mobilisés et les pertes élevées (les plus importantes depuis celles du premier empire), puis après le désastre de Sedan, par le siège de Paris et l'action des

CANTON DE MANTES
MANTES. — Rapport de M. Renaud, maire.

« Le 19 septembre, le pont de Mantes sautait. Le 22 au matin, deux cavaliers prussiens étaient tués dans la commune de Mézières par des francs-tireurs. Le soir, les Prussiens revenus en nombre, mettaient le feu au village, et sous prétexte que des habitants de Mantes se trouvaient parmi les francs-tireurs, s'avançaient sur la ville, qu'ils canonnaient. Le bombardement produisit peu d'effet matériellement, mais la terreur s'empara des habitants dont un grand nombre quitta la ville. »

résistants locaux. Les soldats étrangers font de nombreuses incursions : celles des hulans en particulier marquent les esprits. Le village de Mézières connaîtra un sort tragique, étant dévasté en représailles d'une action de francs-tireurs ; ce ne sera pas le seul.

Extrait d'un feuilleton historique du « Petit mantais » - octobre 1933

Aubergenville et Epône seront épargnées, mais connaîtront les désagréments de devoir loger et nourrir les troupes de passage et de payer une lourde indemnité de guerre.

Coût de l'occupation prussienne pour la commune d'Aubergenville et ses habitants. (Cité dans le cahier d'histoire d'Aubergenville N°2 – 1993 – d'après les archives de la commune)

- Contribution de guerre	1000,00 fcs
- Impôts directs perçus par l'occupant.....	2868,80 fcs
- Impôts indirects « « «	1075,80 fcs
- Nourriture des hommes et officiers.....	1120,05 fcs
- Nourriture des chevaux.....	842,50 fcs
- Réquisition de 4 vaches	1200 fcs

Je ne peux résister au plaisir de vous faire lire l'extrait ci-dessous, tiré d'un article du « Petit mantais » du 21/12/1938

L'Histoire nous fait ici un « clin d'oeil » pour le moins cocasse.

Remontons pour parler des Allemands à Aubergenville, à l'époque du second Empire et de la guerre de 1870.

Vers 1850, le château d'Acosta, demeure historique située à Aubergenville, appartenait à Mme de Hatzfeld, femme de l'ambassadeur de Prusse en France. Mme de Hatzfeld était née de Castellane et son mari était devenu ambassadeur en France dans des circonstances certainement romanesques.

Familier de la cour de Napoléon III il épousa Mlle de Castellane, fille du maréchal et il en eut six enfants, trois garçons et trois filles.

Lorsqu'il mourut sa veuve se remaria avec M. de Talleyrand Perigord, duc de Valencay. Elle habitait toujours le château d'Acosta, à Aubergenville, mais ses fils du premier lit devinrent officiers allemands.

En 1870, le Maire d'Aubergenville, M. de Besplas reçut leur visite, c'était la guerre, et ils venaient en occupation.

Après la tragédie de la commune de Paris, où l'on est sans doute plus proche de Versailles et des versaillais que des communards, la troisième république se met lentement en place.

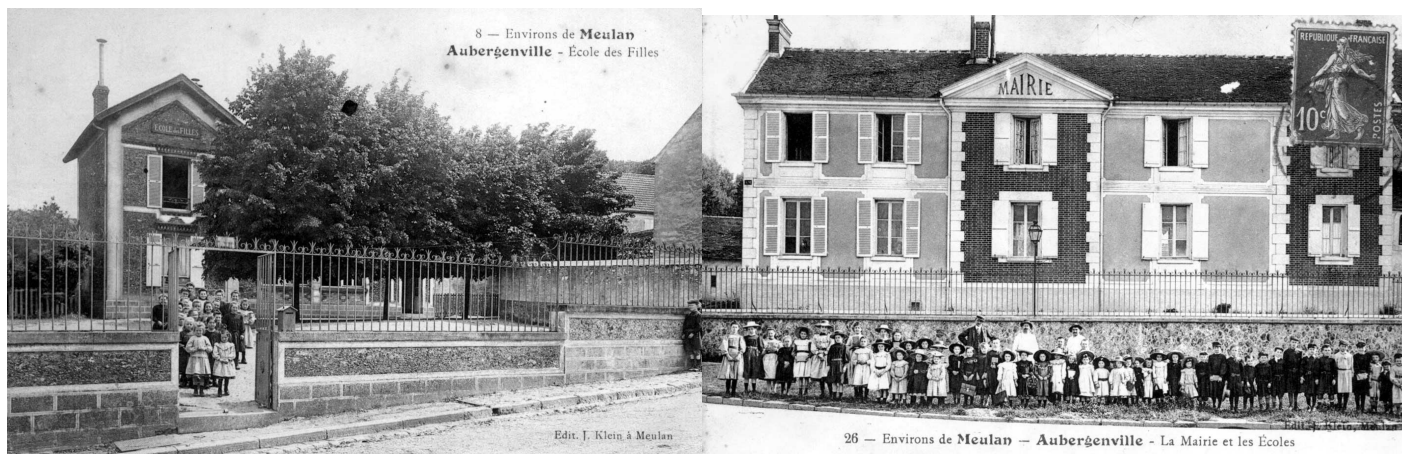
3 – La troisième république s'installe.

les républicains de progrès sont aux affaires ; **Paul Bertin à Aubergenville** et **Charles Vincent Adam à Epône** les représentent. Ce dernier a été instituteur avant d'être aubergiste et de fait, l'école devient le creuset de la synthèse républicaine, démocratique et laïque qui se met en place.



L'ancien manoir de la Fontaine et la mairie-école 50

Carte mairie d'Epône – collection Bricon



cartes collection Mauvée - Aubergenville

Avec la loi Guizot de 1833 toute commune de plus de 500 habitants devra avoir une école ; c'est le cas d'Aubergenville et d'Epône. Cette dernière peut même ouvrir une école de filles distincte en 1851 (seuil de population fixé à 800hpts). Sa voisine devra attendre 1880 et un seuil ramené à 500hpts, pour que ces demoiselles soient séparées des garçons. (ci-dessus à gauche).

Mairie-école forment un couple « républicain » dans des bâtiments du début des années 1850 pour Aubergenville ; 1885 pour la mairie d'Epône (carte en haut de page ci-dessus).

Dès la fin du siècle, radicaux et socialistes reprennent le flambeau de la lutte sociale.

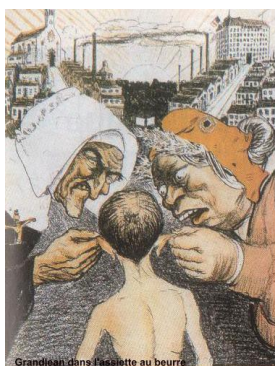


Madeleine Vernet connue pour ses sympathies libertaires, installe son « Avenir social » à Epône en 1908. Elle y sera interdite d'enseignement, mais la grande demeure bourgeoise qu'elle occupe rue de la geôle continuera d'accueillir des orphelins jusqu'au deuxième conflit mondial.

Carte mairie d'Epône – collection Bricon

L'école doit forger les futurs citoyens ; il importe de ne pas la laisser entre toutes les mains.

Le début des années 1900 marque l'aboutissement d'une querelle séparant une France de droite d'une France de gauche, marquée par une série de lois, culminant avec celle de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat et la laïcité.



Ci-dessus: caricature de Grandjean dans l'assiette au beurre – 1905

Epône est au cœur des débats du fait de la présence sur son territoire, de religieuses et d'une école gérée par elles.

Buchelay...	69	642
Epône.....	233	2163
La Falaise..	57	533
Flacourt....	44	405

Ci-contre, détail extrait du « journal de Mantes » du 4 mai 1906, sur les conséquences financières pour les communes, de la loi de séparation.
1ère colonne = indemnités disponibles pour 1906 – 2ème colonne = indemnités pour les années à venir allégées des pensions et allocations aux ecclésiastiques.

Dans cet extrait, que je vous livre dans son intégralité - pour le plaisir – Cacheux, maire (de 1902 à 1912) exprime sa colère.

« Je soussigné Cacheux Alfred, Maire de la Commune d'Epône, S. & O., ai l'honneur d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur les faits suivants :

En 1903, les sœurs enseignantes d'Epône de la congrégation de la Charité & Instruction chrétienne de Nevers, ont été expulsées.

Deux mois après, ces mêmes sœurs en costume religieux ont réintégré la localité : expulsées comme enseignantes, elles ont demandé à être considérées comme hospitalières : un simple récépissé de leur demande et non une autorisation leur a été délivré par Monsieur le Directeur des Cultes.

Voilà la situation.

Je viens vous demander Monsieur le Ministre que ce provisoire ne dure pas plus longtemps et je réclame pour la paix de la Commune le rejet immédiat de la demande qu'elles ont présentée.

Au nombre de 3, ayant conservé malgré la loi, leur habit religieux, profitant de leur ancienne influence comme enseignantes, elles sont une véritable plaie pour la commune, s'insinuant partout, maîtresses absolues dans les principales maisons du pays, recevant des pensionnaires dans leur maison, réunissant des jeunes filles en une sorte de patronage et ce qui est plus grave faisant une propagande occulte en faveur de l'école libre qui les a remplacées et a comme directrice une ancienne religieuse. »

(Lettre au Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, s/c M. le Préfet de seine-et-Oise, 20 juillet 1910 – archives municipales d'Epône)

